

Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 20 avril 2012 nommant les secrétaires des instances d'avis oeuvrant dans le secteur culturel

A.M. 24-10-2013

M.B. 11-03-2014

La Ministre de la Culture,

Vu le décret du 10 avril 2003 relatif au fonctionnement des instances d'avis oeuvrant dans le secteur culturel, l'article 3, § 3, alinéa 2, remplacé par le décret du 20 juillet 2005,

Arrête :

Article unique. - Les § 1^{er} et 6 de l'arrêté ministériel du 20 avril 2012 nommant les secrétaires des instances d'avis oeuvrant dans le secteur culturel sont abrogés et remplacés par les dispositions suivantes :

«§ 1^{er}. Mme Nathalie DEMARET est désignée pour assurer le secrétariat du Conseil d'héraldique et de vexillologie;

§ 6. Mme Nathalie DEMARET est désignée pour assurer le secrétariat du Conseil des archives privées.»

Bruxelles, le 24 octobre 2013.

Mme F. LAANAN